

Étude Harris Interactive pour Présanse : enjeux de santé et de sécurité au travail

Quelle est la perception actuelle des dirigeants de TPE/PME ?

À l'heure où les partenaires sociaux se concertent sur l'avenir du système d'acteurs œuvrant dans le champ de la santé au travail en France, Présanse, représentation nationale des Services de Santé au Travail Interentreprises (SSTI), a cherché à mesurer et décrypter la perception qu'ont les employeurs de l'action des SSTI. Il souhaite ainsi contribuer à un état des lieux actualisé qui fonde les évolutions à venir sur la réalité du terrain.

Une étude nécessaire dans un contexte de réforme

Le rapport remis en août par la Députée du Nord Charlotte Lecocq, en réponse à une commande du Premier Ministre, propose de transformer radicalement le modèle de la santé au travail en France, faisant abstraction de la dynamique actuelle de transformation des Services de Santé au Travail Interentreprises (SSTI) initiée depuis la loi Travail de 2016, et sans disposer de données sur l'image ou les résultats réels des services.

Présanse a donc commandé au mois d'avril 2019 à l'**Institut Harris Interactive**, une enquête indépendante approfondie auprès d'un échantillon représentatif de 410 dirigeants d'entreprises de 1 à 249 salariés pour recueillir la vision de ses principales parties-prenantes.

Le premier enseignement positif est que les sujets de santé au travail sont perçus comme des enjeux prioritaires pour les employeurs du secteur privé.

Dès lors, quel regard portent les employeurs sur les Services de Santé au Travail Interentreprises ?

Pour 72 % des dirigeants, de TPE/PME, les Services de Santé au Travail disposent d'une image positive et plus particulièrement dans les entreprises de plus de 50 salariés (85 %). Ils sont également 76 % à apprécier le professionnalisme des équipes et des intervenants. Les Services de Santé au Travail sont généralement considérés comme dignes de confiance (77 %), indispensables (68 %) et à l'écoute des besoins (60 %).

Cette perception contraste avec les verbatims plutôt négatifs recueillis par la mission conduite par Madame Lecocq et qui justifiaient pour partie une remise en cause profonde. Elle confirme en revanche les études de satisfaction conduites par les SSTI auprès de leurs entreprises adhérentes.

Pour **72 %** des dirigeants de TPE/PME, les Services de Santé au Travail disposent d'une image positive et plus particulièrement dans les entreprises de plus de 50 salariés (85 %).

86 % des sondés valorisent la proximité géographique du SSTI par rapport à leur entreprise. Pour 84 % de l'échantillon, cette proximité est jugée comme importante voire prioritaire pour l'avenir et la bonne conduite du système.

67 % des dirigeants estiment que leur entreprise a mis en place des actions en matière de santé et sécurité au cours des 3 dernières années et le SSTI est apparu très nettement comme le principal acteur ayant accompagné l'entreprise.

72 % des dirigeants estiment que les décisions concernant les enjeux de santé et de prévention doivent être prises de manière collégiale entre la direction et les salariés de l'entreprise.

Comment jugent-ils les actions de ces Services ?

86 % des sondés valorisent la proximité géographique du SSTI par rapport à leur entreprise. Pour 84 % de l'échantillon, **cette proximité est jugée comme importante voire prioritaire pour l'avenir et la bonne conduite du système.**

Par ailleurs, la plupart des dirigeants connaissent au moins une partie des missions des SST, environ 4 personnes sur 10 déclarent les connaître toutes et 91 % affirment connaître à minima une mission portée par les SSTI. Pour rappel, aujourd'hui, l'action des SSTI est articulée autour de quatre missions légales indispensables les unes aux autres : Action en entreprise, Surveillance de l'état de santé, Conseil, Traçabilité et veille sanitaire.

67% des dirigeants estiment que leur entreprise a mis en place des actions en matière de santé et sécurité au cours des 3 dernières années et **le SSTI est apparu très nettement comme le principal acteur ayant accompagné l'entreprise.** Par ailleurs, 85% des dirigeants estiment que le SSTI de leur entreprise est intervenu au cours des 3 dernières années.

En résumé, si les SSTI ne pâtissent pas d'un défaut d'image ou de proximité avec les entreprises, des progrès, en termes d'information sur ce qu'ils font en 2019, semblent devoir encore être faits.

Ce qu'il faut en retenir

Il apparaît donc que la perception des Services de Santé au Travail Interentreprises et de leur action sur le terrain par les chefs d'entreprises, bénéficiaires directs et uniques financeurs, diffère grandement de celle déclarée dans le rapport Lecocq* ou parfois admise dans les sphères parisiennes.

Battant en brèche l'idée d'une centralisation supposément attendue du modèle, à travers un guichet unique parapublic, **les dirigeants estiment que les décisions concernant ces enjeux doivent être prises de manière collégiale entre la direction et les salariés de l'entreprise (72%).** Ils ne sont que 8% à déclarer que ces décisions devraient être prises par les pouvoirs publics. La proximité s'affirme comme une composante décisive de la relation entre l'entreprise et son Service de Santé au Travail.

Les Services de Santé au Travail Interentreprises, en leur qualité d'acteurs légitimes et reconnus par les entreprises, versent au débat en cours ces éléments actualisés. Cette étude vient ainsi en complément des données chiffrées et des propositions que communique Présanse pour participer à la construction d'un système de santé au travail ancré dans la réalité des territoires. Pour l'heure, ces éléments factuels, pourtant indispensables à prendre en compte pour orienter une réforme à laquelle ils sont prêts à participer, semblent peu entendus. Présanse espère que le gouvernement, qui a affiché son ambition d'améliorer la santé au travail en France, engage une dynamique de progrès à partir du réseau des SSTI qui assure un maillage territorial fin, qui est entièrement financé par les entreprises et dont l'action est jugée très majoritairement comme satisfaisante par les employeurs.

Présanse s'est également interrogé sur la vision et les attentes des salariés en direction des SSTI. Ces données complémentaires, permettant une vision complète du sujet, seront dévoilées dans leur intégralité à l'occasion du Salon Préventica, le 21 mai 2019, à Paris.

Contact presse :

Boris Cavaglione – Agence Epoka pour Présanse – 06 84 84 37 53
bcavaglione@epoka.fr

À propos de Présanse : Association à but non lucratif, Présanse est l'organisme représentatif des Services de Santé au Travail Interentreprises. Il en regroupe 240, couvrant tout le territoire national, employant 17 000 collaborateurs dont près de 4 700 médecins du travail. <http://www.presanse.fr/>